

Services sociaux de base

Pour que les quartiers non lotis ne soient plus en marge

Le programme «bien-être social et sanitaire des populations en zones non loties de Ouagadougou» a procédé le 28 juin 2018 à la restitution de ses résultats. Il a été mis en œuvre par les ONG « Planète Enfants & Développement », «Santé Sud» et «Agir». Les travaux ont consisté en une sensibilisation afin d'orienter les populations cibles vers les services sociaux de base.

Le programme «bien-être social et sanitaire des populations en zones non loties de Ouagadougou» propose une réponse combinant accompagnement social des familles et renforcement des services de santé. Cette logique d'intervention a été définie afin de promouvoir le bien-être de la population burkinabè concernée. Le programme visait à améliorer l'accès à des soins de santé primaires de qualité, plus particulièrement



Ph. Emmanuel I.



Ph. Emmanuel I.



particulièrement en santé maternelle et infantile au sein de trois zones périphériques dites «non-lotis» : Bissighin dans l'arrondissement 8, Djikofé (situé entre la commune rurale de Saaba et l'arrondissement 11) et enfin Polesgo, dans l'arrondissement 4.

Conjointement mis en œuvre par « Planète Enfants & Développement », « Santé Sud » et « Agir », en partenariat étroit avec la direction régionale de la Santé et celle de l'action sociale de la région du Centre dans le respect de l'application des politiques publiques sanitaires et sociales du

La représentante du ministre de la Santé, le Dr Sandrine Komsimbo

Burkina Faso, ce programme a duré 36 mois d'avril 2015 à juin 2018, a expliqué la responsable programme «Santé Sud», Anne Bourgoignon. Elle a ajouté que le bilan est positif puisqu'il y a des méthodologies innovantes qui ont été mises en place et qui peuvent être capitalisées et dupliquées au Burkina Faso. Les travaux se sont déroulés suivant un processus de soutien conduit par des agents sociaux au profit des familles démunies à travers l'écoute, les conseils et les orientations.

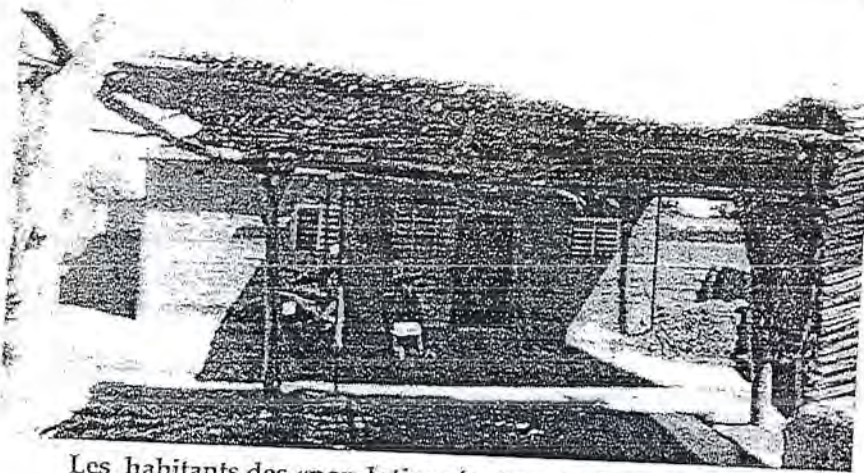
La responsable des programmes de l'ONG «Santé Sud», Anne Bourgoignon

«Accompagner une famille consiste à : l'écouter, la sensibiliser, l'informer, la conseiller, l'orienter, en être proche physiquement, la mettre en confiance, l'aider dans l'analyse et la priorisation de ses problèmes en vue de l'aider à se réinsérer dans la vie et à mieux la prendre en main». Le tout étant de créer une dynamique aboutissant à l'empowerment des familles en provoquant un changement pour qu'elles deviennent actrices de leur vie. L'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté en favorisant le développement des populations les plus défavorisées à travers un renforcement des indices de santé, d'éducation, d'économie familiale, d'accès à la citoyenneté. Selon la représentante du ministre de la Santé, le Dr Sandrine Komsimbo, les ONG ont mis en place un service de méthodologie et de renforcement de projet, de service et d'établissement pour les professionnels de la santé. «Ils ont également élaboré une métho-

Le représentant du directeur exécutif d'«Agir», Paul André Somé

dologie d'accompagnement familial des populations vulnérables, formé des sages-femmes. Toutes ces initiatives sont louables et offrent des pistes pour la mise en œuvre des politiques de développement», a-t-elle dit. A en croire le représentant du directeur exécutif d'«Agir», Paul André Somé, ils ont élaboré une démarche d'appui au système sanitaire et une démarche sociale. «Elle a consisté à identifier des familles vulnérables avec de faibles capacités de négociation et de liaison avec les services sociaux de base de leur environnement. La démarche consiste aussi à connaître ces familles, discuter avec elles, identifier leurs potentialités et mettre en œuvre une démarche qui leur permette d'aller vers l'autonomie. Nos conseillers ont orienté en permanence les familles et leur ont donné des conseils dans les 3 arrondissements touchés», a-t-il longuement expliqué ■

W. Harold Alex Kaboré



Ph. Emmanuel I.

Les habitants des «non-lotis» n'ont pas toujours accès aux infrastructures d'assainissement de base